L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Imprimerie, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 3 JANVIER 1879.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre

Les [illegible] de cette ligne [illegible] pour le continent [illegible] partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 8 janvier.
CANADA, Frangeul, mercredi, 22 janvier.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 5 février.

Prix du passage (en or) pour le Havre.
Première cabine (vin compris) ... $[illegible]
Deuxième ... [illegible]
Troisième ... [illegible]

[illegible]

Passage d'excursion avec arrangement spécial [illegible] le voyage [illegible] de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les [illegible] ne sont pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.
4mai—1P

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême		De la Nlle-Orléans
Braunschweig	20	environ 1 janv.
Frankfurt	4 déc.	environ 12 janv.
Nurnberg	3 janv.	environ 2 fév.
Braunschweig	22 jan.	
Frankfurt	12 fév.	
Nurnberg	5 mars	
Braunschweig	26 mars	
Frankfurt	16 avril	
Nurnberg	30 avril	

Ces steamers sont connus, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre... $150 en or. | Entrepont... $36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre... $150 en or. | Entrepont... $45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre... $36 en or. | Entrepont... $15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Rhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston ... $42 00 en or.
De " à Indianola ... 45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les consignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour [illegible] de détails, s'adresser à Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No. 43 de la rue de l'Union.
12 fevr

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, E. V. Gager, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 8 Janv., à 9 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine ... $50
Entrepont ... 25
Billet d'excursion ... 90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
4mai—1an

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool. La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS. Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co, 25 Carondelet, Nlle-Orléans.
10 mai—9m12e

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe E. B. WARD, JR. Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le 30 décembre 1878, à 5 heures du soir, du quai devant la place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO. 23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne.
7mars—1 an.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE
E. L. CARRIERE, CHAS J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd
CHAS. J. LEEDS, 3ème
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Palfrey, D. Urquhart.
28 mars—1 an

Avis aux Contribuables.

Les [illegible] chargés de payer toutes les taxes [illegible] ou communes, soit de ville ou d'Etat, à un [illegible] pour les intéressés. Il [illegible] de [illegible] d'Etat à un [illegible] Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de [illegible].

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

VAPEURS.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 3 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à 6 heures moins un quart du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui [illegible] aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 4½ P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à VARNEY & WORK, 100 Commune et J. K. CABLIK 17 rue Tchoupitoulas.
25sept—

Paquebot régulier de la côte et Baton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.
Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN, JAS. P. McELROY, capitaine.
Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, No 33 Bienville.
9 Oct—

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur NEW BART ABLE, E. SINNOT, Capitaine, GEO. C. HAMILTON, Commis.
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à R. W. ADAMS, No 21 Commercial Place.
13déc—6m

Packet régulier des Opelousas,
Partant tous les MARDIS à 5, h du soir.
Pour Washington, Opelousas, Port-Barré, Sommeport, Churchville et tous les débarcadères sur la côte, la rivière Atchafalaya et le bayou Courtableau.
Le nouveau steamer à léger tirant d'eau YAZOO, W. CRAWFORD, capitaine, J. B. SCHMIDT, commis.
Partira comme ci-dessus.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à LORD & Mc PEAKE, agents, 46 rue du Camp.
31 déc—

Pour le Bayou Lafourche,

Départs réguliers tous les LUNDIS, à 5 P.M. et tous les JEUDIS à 10 A. M.
Le beau bateau à vapeur C. H. PECK, LOUIS RANSON, capitaine, J. K. KEENAN et C. J. BLANCHARD, commis.
partira comme il est dit ci-dessus. Prenant fret et passagers pour tous le atterrages sur le fleuve jusqu'à Donaldsonville et tous les atterrages du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à Geo. D. HITE, agent, rue Gravier 54.
14déc—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.
HENRY TETE, J. E. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M.
Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS et DIMANCHES matin.
Le HENRY TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.
P. S. Un commis receveur est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.
Le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit: MARDI, JEUDI et SAMEDI à l'arrivée du train de 1 heure P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.
Au retour, il partira du Old Landing les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 7 heures du matin.
Tous les voyages ci-dessus se feront jusqu'au vieux débarcadère pour Covington.
FRET.
Le fret sera reçu à son débarcadère, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.
Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédant immédiatement le départ du bateau.
Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Pour plus amples informations, s'adresser à C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
AVIS MENSUEL—NOVEMBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Aubert (François) — Foulhouse
Arnaud (Pierre Auguste) — Falc (Evina)
Aimé — Gressiman (Pierre)
Adam (Jacques) — Graindorge Toussaint (Manuel)
Besny (Charles) — Gerardi (Mme fme Gordon)
Bessec (Emile Jean Marie) — Hamant (Joseph)
Bonaventure dit Robert Delbosa — Jaubert (Casimir)
Baffoué (Paul Jules) — Lefort (Gustave)
Bernet (Jean Marie) — Lefevre (Paul)
Besson (Gaston) — Lacaster (Jean Marie)
Braquet (Eugène) — Lobert (Pierre Jacques)
Barthe (Jean) — Landrieu (Louis)
Claverie (François) — Letombe Mo
Coulon (Pierre) — Lhommeau (Pierre Adolphe)
Cassinot (Pierre Abraham) — Muckenstarm
Coppet (Alexandre de) — Mespe
Calonnet (Edouard et Louis) — Meliver
Chesnau (Emile Vve Lascelier) — Mirol (Antoine et Jean Armand)
Clermont (René) — Martin (André)
Chappuis (Joseph) — Poirier (Auguste)
Chalkoume (Marie fme Carna) — Poisson (Julien)
Durand (Edouard) — Pascarieux (Angelo)
Doneux (Idelfonse) — Saunier (Gaston)
Dumas (Mr) — Schnegg (Charles Herman)
Dufourg (Bertrand) — Teujan (Timothée)
Estevenet (Jean Marie Louis) — Tenguy (Jean Marie)
— Tessoro (Etienne Louis)
— Vidal (Charles)
— Vigneville (Jean Marie)

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat, LEON BELLAGUET.
28 nov—

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER
—DE LA—
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A.M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thos A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation", seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 2 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.

Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 2 heures.
CHAS A. WHITNEY & CO. Agents.
6 déc—

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)
La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est.
Transports la malle et l'Express du Sud.

A partir de MERCREDI, 20 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée
No 1, passagers, tous les jours excepté le dimanche ... 7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 8:35 a. m.
No 3, Express tous les jours 5:00 p.m.	No 4, Passagers, tous les jours, excepté le dimanche ... 9:30 p. m.
No 5, pour le littoral du lac, excepté le dimanche ... 3:30 p. m.	No 6, pour le littoral du lac, tous les jours excepté le dimanche ... 8:00 a. m.
No 7, Passagers, le dimanche seulement ... 7:35 a. m.	No 8, Passagers, le dimanche seulement ... 9:30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville et St-Louis, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
23nov—

NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD (MOBILE FAST LINE.) THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Passenger daily, except Sunday ... 7:30 a. m.	No. 2 Express daily ... 8:35 a. m.
No. 3 Express daily ... 5:00 p. m.	No. 4 Passenger daily, except Sunday ... 9:30 p. m.
No. 5 Coast daily, except Sunday ... 3:30 P. m.	No. 6 Coast daily, except Sunday ... 8:00 a. m.
No. 7 Passenger Sunday only 7:35 a. m.	No. 8 Passenger Sunday only 9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville and St. Louis. Pullman Sleeping coaches through to Cincinnati and Louisville without change. Only one change to NewYork and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent.
23nov— J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.
LA MEILLEURE ROUTE POUR L'EST.

A partir du 10 novembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1—6 h. P.M.	Express No 2-10:15 A.M
Mixed No 3—7 h. A. M.	Mix'd No 4—6:00 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
10nov—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.
THE BEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after November 10 1878, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1. 6:00 p. m	Express No 2. 10:15 a. m
Mixed No 3... 7:00 a. m.	Mixed No 4. 6:00 p. m.

Nos 1 and 2 run daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
10nov—

Liste des lettres étrangères reçues au Bureau de la Poste le 29 Déc. 1878.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 à 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Bassino Giovanni — Martinez J P
Bidault A. — Maggioti Frank
Bugna Stefano — Marcasly Mon
Buja & Busano — Marital Nicolas
Caruso Giuseppe — Minsey Joseph
Cantenou Pierre — Moriac Bertrand
Cappucio Luigi — Natang Giuseppe
Carlul Antoni — Orsscott Jean
Cincotta Domenico — Pierrott Mons
Crottes Martens — Piaggio Rinaldo
Congelin Giuseppe — Réthoré Marie
Droal Louis — Sanparia Pierre
Gagné Jean — Sete Giuseppe
Jeuville Mons — Tecuma Joaquin A.
Lamantia Vinc — Vignes Jean
Longuefosse Jean-Marie — Webber Mons

LISTE DES DAMES.
Bordeheure Laurent Madame
Cadillon Zelima Mademoiselle
Commeny M Mademoiselle
Dagolindo Madame
Dosetil Madame
Fagreado Vve Madame
Kennedy L M Madame
Queyrouse Clara Madame
Rodriguez Ricarda Doña Señorita
Sollette Veves Madame

A. S. BADGER, Maître de Poste.

—1—

Un fait étonnant.—Une grande proportion du peuple américain meurt aujourd'hui des effets de la dyspepsie ou du désordre du foie. Le résultat de ces maux sur des masses de gens intelligents est très alarmant. Il fait de la vie un fardeau au lieu d'une existence agréable et utile comme cela devrait être. Il n'y a pas de bonne raison pour cela, si vous voulez seulement mettre de côté les préjugés et le scepticisme, demander l'avis des droguistes et de vos amis et essayer une bouteille de "Green's August Flower." Votre guérison sera certaine et prompte. Des millions de bouteilles de ce remède ont été données pour rien afin d'en faire connaître les vertus, et les résultats ont été satisfaisants dans tous les cas. Vous pouvez acheter une bouteille pour essayer et elle ne vous coûtera que 10 cents. Trois doses suffisent pour soulager dans le plus mauvais cas. A vendre chez tous les droguistes dans tout le continent occidental.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 204 DE LA RUE DU CANAL.
VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-gagnées de l'année précédente—
Sur risques de feu ... $[illegible] 73
Sur risques de mer ... [illegible]
Sur risques de rivières ... [illegible]
Total des primes ... $[illegible]
En moins, primes non expirées ... 117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878 ... $[illegible],512 46
Pertes payées—
Sur risques de feu ... $[illegible],437 00
Sur risques de mer ... 12,[illegible] 00
Sur risques de rivières ... 10,264 92
Taxes, dépenses et intérêt payés ... 36,317 80
Ré-assurances et primes remboursées ... 18,313 07 ... 1[illegible],798 69
Bénéfices ... $1[illegible] 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:
Propriétés foncières ... $200,054 50
Bons de la ville et bons hypothécaires ... 25,100 55
Actions de banques, des Water Works et autres ... [illegible]
Billets garantis par hypothèques ... [illegible],278 40
Billets reposant sur nantissements ... [illegible]
Effets à recevoir ... [illegible]
Primes en voie de recouvrement ... 62,211 67
Agricultural Fair Association ... 42,427 11
Scrips de la ville ... 2,600 00
En caisse ... [illegible] 35
$1,077,813 50

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. Nott, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, le 18 juin 1878.
JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TONY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, E. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

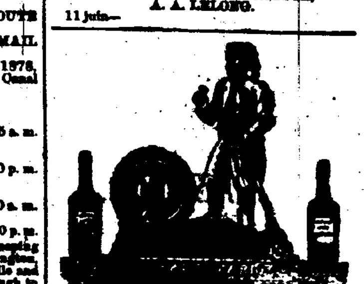

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters, FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867. Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of E. JACOBSON, Sole Proprietor, 44 & 46 Water Street, N. Y.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans

Jusqu'à décembre 31 1877.
(Charte en 1805.)

Primes de feu ... $266,881 02
Primes maritimes ... 24,632 42
Primes de rivières ... 20,246 04
Total des primes ... $[illegible] 48
Moins Primes sur risques non expirés ... $ 86,097 66
Primes remboursées ... 12,190 18
Ré-assurances ... 20,742 50 ... 118,030 73
Primes nettes ... $231,769 75
A ajouter: intérêts et sauvetage ... 41,[illegible] 54
$[illegible] 29

A déduire:
Pertes par le feu ... 66,417 85
Pertes maritimes ... 17,722 00
Pertes de rivières ... 12,320 85 ... 96,460 70
Réduction 15 0/0 (rebate) ... 46,499 04
Dépenses générales ... 34,214 46
Taxes et licence d'Etat et de ville ... 10,242 70
Board of underwriters ... 6,759 35 ... 194,176 45
Profits pour l'année 1877 ... 109,415 84

A déduire:
Profit et pertes ... $ 58,606 28
Dividende Ja 30 1877 ... 25,000 00
Dividende de 31 déc 1877 ... 25,000 00 ... 50,000 00
Balance ... 809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.
Argent en Banque ... $ 58,065 76
Propriétés foncières ... 112,275 12
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co. bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et scrips de l'Etat de la Louisiane ... 195,300 42
Billets à recevoir (pour primes) ... 11,439 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie ... 166,523 94
Primes en voie de collection ... 70,210 94 ... $[illegible] 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et assermenté devant moi, ce 16 février 1878.
JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.
N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

LYON'S KATHAIRON
Only 50 Cents per Bottle.
It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.
Over Thirty Years ago Lyon's Kathairon for the Hair was first placed in the market [illegible]
Woman's Glory is Her Hair.
LYON'S KATHAIRON

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé ... $500,000.
VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 39 rue du Camp.
Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

Conformément aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.
Sur les risques de feu ... $353,665 74
Sur les risques de rivière ... 31,210 38
Sur les risques maritimes ... 50,473 55
$435,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876 ... $ 94,275 00
Primes brutes ... $519,644 67
Moins—Risques non terminés, 1877 ... $104,741 02
Primes remboursées ... 16,445 76—$121,186 78
Primes nettes ... $398,457 89

Pertes, etc., payées pendant la même période.
Sur les risques de feu ... 92,406 56
Sur les risques de rivière ... 19,185 02
Sur les risques de mer ... 20,643 91
Pertes non ajustées ... $132,235 49; 36,000 00
$168,235 49
A ajouter—Re-assurance ... $ 44,797 30
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machine Babcock ... 80,979 11
Fonds de réserve ... 19,000 00
Intérêt sur capital ... 48,562 41
$362,574 30
Moins escomptes et intérêt ... 29,975 66
$332,798 62
Profit net ... $104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.
Actions et Bons ... $308,328 00
Prêts sur hypothèque ... 9,123 63
Prêts sur garantie ... 23,040 00
Billets à recevoir ... 11,458 25
Propriété foncière ... 25,000 00
Primes en voie de collection ... 52,435 49
Argent en caisse ... 130,482 73
Total de l'actif ... $554,868 90

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisés dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 8 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—
E. J. HART, JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW, J. WEIS
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR
[illegible], J. C. MORRIS
A. BALDWIN, JAMES I. DAY
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY
W. F. SEYMOUR, EMORY CLAPP
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX
J. L. HARRIS, J. L. AIREY
L. ALCUS, R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE, SAML BOYD
D. FATJO, JNO. B. GROVES
30 janv—

HAGAN'S

Magnolia Balm.
A FEW APPLICATIONS MAKE A Pure Blooming Complexion.
It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. [illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.
This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.
Steamship HUDSON, Capt. E. V. Gager, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Wednesday, Jan. 8 at 9 A. M.
Insurance on cargo by this line 1½ per cent.
Cabin Passage ... $50
Steerage ... 25
Excursion tickets ... 90
Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 1 Carondelet Street.
mar1—1y

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1878.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.
Primes d'incendie ... $180,751 16
Primes maritimes ... 36,729 15
Primes de rivières ... 82,136 50
$299,616 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues ... $[illegible],081 32
Pertes payées et estimées, savoir:
Pertes d'incendie ... $44,424 27
Pertes maritimes ... 12,199 00
Pertes de rivières ... 40,635 96
97,259 23
131,872 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc. ... 59,391 28
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc ... 21,629 80
37,691 48
Profits bruts ... $94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir ... $39,989 67
Prêts sur bons et hypothèques ... 44,707 80
84,696 47
Prêts remboursables sur demande ... $70,315 35
Argent ... 63,126 62
133,441 97
Bons de ville ... 83,117 20
Actions de banques et autres ... 89,186 62
Propriétés foncières ... 112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account ... 33,992 19
Total de l'actif ... $506,611 37

Le rapport précédent est une copie véritable et complète des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS,
Thos A. Adams, Jno. E. King,
Saml B. Newman, Fred'k Camerden,
Saml H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Albert Moetlon,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Bentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conner,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
E. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben C. Bush,
Jno M. Parker.
24 mai—1P

ANNUAL STATEMENT

—OF THE—
New Orleans Insurance Company.
Up to December 31, 1877.
ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums ... $266,881 02
Marine Premiums ... 24,632 42
River Premiums ... 20,246 04
Total Premiums ... $330,759 48
Less—Premiums on expired risks ... $ 86,097 66
Return Premiums ... 12,190 18
Reinsurance ... 20,742 50—118,030 73
Net earned premiums ... $231,769 75
Add interest and salvage ... 41,823 54
$[illegible] 29
Deduct—
Fire losses $66,417 85
Mar. losses 17,722 00
River losses 12,320 85—$96,460 70
Rebate on 15 per cent ... 46,499 04
General expenses ... 34,214 46
State and city taxes and licenses ... 10,242 70
Board of Underwriters ... 6,759 35—194,176 45
Profit for the year 1877 ... $109,415 84
Deduct—
Profit and loss ... 58,606 28
Dividend, Jan 30 1877 $25,000 00
Dividend december 31 1877 ... 25,000 00—50,000 00
Balance ... 809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.
Cash in bank ... $ 58,065 76
Real Estate ... 112,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols ... 195,300 42
Bills receivable for premiums ... 11,439 36
First mortgage notes and pledge notes ... 166,523 94
Premiums in course of collection ... 70,210 94—$[illegible] 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the fourteenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:
Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldige,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 5, passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. Gaillardet par conséquent que doivent s'adresser messieurs les [illegible] pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc. Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences

Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle. Les *pilules, poudres, dragées* à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de *noircir les dents*. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients: c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et tiraillements d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation et fait disparaître la leucorrhée.

Dépôts dans les phcies St-Cyr Forcade, Rivet, et chez MM. Carrouché, et Wheelock & Cie.

SIROP DE RAIFORT IODÉ

de GRIMAULT & Cie

DEPUIS VINGT ANNÉES CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS LES PLUS REMARQUABLES DANS LES MALADIES DES ENFANTS POUR REMPLACER L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET LE SIROP ANTISCORBUTIQUE

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

Dépôts dans les phcies St-Cyr Forcade, Rivet, et chez MM. Carrouché, et Wheelock & Cie.

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de [illegible], des établissements de bain, des tirs, etc.

La rue des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, au côté qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station du départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Mineburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St-Louis).

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common streets" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois, de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.
Manufacture de Tabac à la Vapeur.
ETABLIE EN 1808.

Célèbres TABACS à priser, PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ROSE ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer. CIGARES Havane et du pays.
Grand assortiment de PIPES ECUME ET BRUYERE FRANCAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.
Un beau choix de TABATIERES en Métal, Ecaille, Buffle, Papier Maché et autres.
ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.
— Le tout —
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.
En gros et en détail.
25 déc—1an.

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUETREUX CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à ce prix réduit.
Agence STAR NEW STYLE & [illegible] BRIGHT NAVIES—TWIST J. R. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé 1er janv.

LE TROISIEME

DESSOUS.

PAR JULES CLARETIE.

I—Suite.

Il avait d'ailleurs hâte de se trouver seul avec son père pour le serrer ardemment contre sa poitrine et lui crier toute son admiration de spectateur en lui donnant le chaste et dévoué baiser du fils. Tous ces gens heureux, ces courtisans du succès, qui [illegible] de rire si le vieux Roquevert eût été sifflé, lui semblaient terriblement longs à débiter leurs banalités, à rabâcher leurs compliments et leurs éloges, à pousser leurs exclamations enthousiastes qui plaisaient cependant au fils comme elles [illegible] de joie le père [illegible]. Mais pouvoir dire à lui seul, à ce grand artiste, combien lui, son Henri, son enfant, avait été remué jusqu'aux entrailles, emporté et conquis, voilà ce que voulait le jeune homme, et il eût volontiers poussé hors de la loge, par les épaules, tous ces gens qui formaient comme une haie vivante entre son père et lui.

Une pensée inquiète se mêlait aussi à cet égoïste désir. Roquevert souffrait depuis longtemps d'une maladie du cœur. Est-ce que tout ce monde ne le tuait pas un peu sans le savoir, en prolongeant une crise qui pouvait étouffer le vieillard? Haletant dans son fauteuil, le comédien [illegible] de la loge, était aussi [illegible], et Henri, effrayé par cet effroi de cadavre, se penchait vers lui, disant tout bas:

—Ils te fatiguent, n'est-ce pas? Je vais leur dire que....

Mais Roquevert l'interrompit du geste, et sur son visage creusé, un sourire profond et heureux passa qui disait à ce fils combien, au contraire, une telle émotion, si pénétrante et si puissante, appartenait de joies.

Au dehors, la foule s'écoulait, occupée encore par l'enthousiasme ressenti. La petite place du théâtre fourmillait de silhouettes noires et, dans la ruelle où s'ouvre l'étroite porte d'entrée des artistes, on stationnait pour attendre la sortie de Roquevert et le saluer encore une dernière fois d'une magnifique acclamation.

La loge cependant s'était lentement vidée; un à un les admirateurs s'éloignaient, emportant leurs derniers bravos. Le père et le fils se trouvaient enfin seuls, et dans un élan où débordait toute l'ardeur d'une vocation virile et la plus dévouée des affections filiales:

—Laisse-moi te dire, s'écria alors Henri, tout ce que j'ai ressenti ce soir. Ah! tu es le maître, toi, père! On ne t'a pas égalé! On ne te remplacera pas! Comme ils se [illegible] dans ta main! Quelle puissance! Quelle vérité! Que c'était beau! Et quelle vie attirante que celle-là! Et quelle belle folie que la folie du rêve et de l'idéal!

Le vieux Roquevert ôtait doucement, presque avec tristesse, et en se regardant une dernière fois dans la glace, le pourpoint qu'il avait endossé. Il mettait à se dépouiller de ces oripeaux de théâtre la mélancolique lenteur d'une coquette qui voudrait garder un moment encore une parure qu'elle ne portera peut-être plus jamais. Il avait éprouvé la volupté intense du grognard qui revêt, après des années, l'uniforme des grandes revues [illegible] il [illegible] maintenant [illegible] l'invalide qui [illegible] pour toujours, au fond d'une malle, comme dans un cercueil, les plumets et les broderies [illegible] plus.

Et cependant, tandis qu'il dégrafait ses habits de théâtre, il répondit à Henri d'un ton paternel [illegible]

—Tu es bien gentil, mon cher enfant, mais ne te monte pas la tête, et vite! Evidemment [illegible] une soirée pareille. [illegible] Dieu merci, tu ne le sauras jamais! Et puis, va, la morale de tout ça est bien simple, c'est: beaucoup de bruit pour rien!

Le vieux Roquevert revenait vite à sa crainte habituelle et il redoutait que sa propre griserie enfiévrât le cerveau du jeune homme. Il dissimulait donc l'immense volupté éprouvée. Il essayait d'étouffer ce frémissement de plaisir qui lui courait par tout le corps, ses oreilles étant pleines du grand bruit joyeux des bravos.

Mais Henri était là! Le vieil acteur savait que son fils ambitionnait, lui aussi, ces chauds succès du théâtre. Lui laisser voir tout ce que son cœur contenait de joie, depuis que le rideau était tombé sur le dernier rappel, c'était le pousser éperdu, vers la Chimère.

Et Roquevert rejetant son costume, ses dentelles, sa coiffure, ses plumes et son épée sur une chaise de paille, disait à Henri:

—Si tu veux voir ce que c'est que le théâtre, mon enfant, descends sur la scène maintenant. Tout est morne, sombre, éteint. Plus de bruit. Personne. De la poussière et des rats. Cela n'est beau que pour les fous comme moi qui [illegible] leur vie à ce métier qui n'en est pas un!

—Non, certes, dit Henri, car c'est un art. Et le plus grisant de tous peut-être. Animer un personnage, faire vivre, respirer, parler, agir, palpiter l'idée même du poète. Faire ce que tu viens de faire, tiens, père, redonner la vie à une œuvre oubliée, morte, et cela devant toute une foule qui écoute, pleure, crie, sanglote, ah! tu diras ce que tu voudras, ni l'écrivain qui livre sa pensée au papier, ni le peintre qui jette la [illegible] sur la toile n'éprouve autant d'électriques frissons dans leur vie entière que toi en un soir, en une heure!

Roquevert ne répondit pas. Il fermait les yeux; il se retrouvait, comme tout à l'heure, devant la foule. Le souffle ardent de la rampe lui battait encore la fièvre. Il songeait.

—Comment va ta mère? demanda-t-il brusquement à Henri en rouvrant les yeux et en voulant évidemment détourner par cette question une conversation [illegible].

—Ma mère va bien, dit Henri.

—Es-tu allé prendre de ses nouvelles pendant la représentation?

—Sans doute.

—Eh bien?

—Elle s'était retirée dans sa petite chambre.... la porte close.... et là, elle a pleuré et prié!

—Oui. Prié pour moi, qui me voue à toutes les flammes et tous les tournebroches de l'enfer en remontant sur les planches! Si je l'avais écoutée pourtant, dit Roquevert avec brusquerie, je n'aurais pas eu une soirée pareille, qui est une des grandes joies de ma vie!

—Allons donc! fit Henri joyeusement. Tu vois bien, père, que ton métier—ou ton art—est de ceux qui vous fouettent le sang et vous font flamber la gaîté dans les yeux! Regarde-toi. Tu as quinze ans de moins que ce matin!

—Et demain, j'aurai dix ans de plus qu'hier, dit Roquevert. Je suis brisé.

—Es-tu malade?

—Non.... un peu las!.... [illegible] On devient patraque!

—Tu cherches un compliment, grand homme, fit Henri, qui riait, mais tu n'en auras pas. Seulement, il y a maintenant dans ta chambre [illegible] des couronnes dont on t'a couvert et qui t'attendent, car j'ai dit qu'on portât tout cela chez nous!

—Les dernières couronnes! murmura Roquevert.

Il se reprit, un sourire [illegible] levant sa moustache blanche:

—Je me trompe: les avant-dernières!

[illegible]

Il descendit de sa loge, les jambes [illegible], appuyé sur le bras de son fils. L'habilleuse [illegible] dans un drap blanc [illegible] que Roquevert venait de quitter et qu'on allait bientôt, en les rangeant, saupoudrer de poivre, comme d'une pelletée de terre.

Au bas de l'escalier, et au bout d'un petit corridor étranglé, la porte de sortie s'ouvrait sur la ruelle. On apercevait dans l'encadrement étroit [illegible] hors, un énorme tas humain, mouvant et bruyant, où des voix exigeantes, avides, répétaient ardemment le nom de Roquevert.

—Roquevert! Roquevert!

Le vieil acteur était habitué autrefois à ces applaudissements de la rue qui étaient comme le post-scriptum de la représentation. On se bousculait, rue de Bondy ou sur le boulevard, pour le voir passer. On le reconduisait jusqu'à sa voiture. Des mains fébriles se tendaient pour baiser, toutes tremblantes, le marche-pied de son fiacre. En retrouvant à la porte du petit théâtre ce même groupe pressé de fidèles, il se sentit plus rajeuni encore que sur la scène même.

Il saisit instinctivement la main d'Henri et, tout bas avec une expression d'orgueil profond [illegible] de joie:

—Ils m'attendent, dit-il. On m'attend!

Et Henri tout bas, à l'oreille du grand artiste:

—Eh! bien, père, tu vois! tu vois! C'est beau, n'est-ce pas?

Roquevert ne disait plus rien, mais ses doigts nerveux et secs pressaient plus fortement la main d'Henri.

Lorsque, sur le seuil, le vieillard apparut avec ses traits sévères [illegible], une grande acclamation, l'enveloppa, lui monta au visage comme une bouffée d'air chaud. Des bravos partaient dans la nuit comme des hurrahs de victoire, et ces frappements clairs de paumes battues éclataient plus joyeux sous les étoiles. Le plein air donnait à ce bruit, aux acclamations et à [illegible] grossissant, [illegible] gloire et d'enivrement. Roquevert [illegible] sentait comme des sanglots lui prendre à la gorge. On l'embrassait, on le saluait, on l'étouffait. Il se pressait contre son fils dont le grand geste prudent lui ouvrait à travers la foule, un passage, et il répétait, d'une voix serrée, ce seul mot qu'il jetait çà et là avec un signe de tête brisé:

—Merci! merci!

Comme un souverain saluant son peuple, l'acteur acclamé avait envie d'ajouter: *Mes amis!*

Henri n'était pas rassuré. Il redoutait que cette émotion nouvelle et intense ne déterminât chez son père quelque crise aiguë et, toujours suivi de la foule qui se grossissait elle-même de ses vivats, il se hâtait de traverser la place du théâtre pour arriver jusqu'à la maison que Roquevert habitait là.

En quelques pas on atteindrait le logis, mais ces gens le laisseraient-ils entrer sans le retenir encore, faisant du triomphateur une proie, ne lâchant plus celui qu'ils voulaient revoir encore et toucher presque, avec l'égoïsme étrange et le fétichisme de l'admiration? Les garçons du théâtre, qui venaient de porter chez le comédien les bouquets et les couronnes jetés sur la scène, avaient comme deviné l'insistance de ses acclamations et ils se tenaient, laissant la porte à demi ouverte, derrière la petite grille qui défendait l'accès du logis. Dès que, guidé ou porté par Henri, Roquevert eut franchi la grille, les garçons en poussant vivement la porte, et le vieillard put rentrer librement chez lui, tandis que, devant la maison, les bravos et les cris continuaient. [illegible] étaient là, stationnant, comme si [illegible] n'était point fini, comme si on lui devait une émotion encore. Mais des [illegible] du poste voisin firent circuler cette foule et bientôt, comme le théâtre éteint, maintenant vide et noir, la place Dancourt fut déserte. On n'apercevait plus, sur le ciel pâle, que la silhouette rectiligne du fronton encore illuminé une heure auparavant, et, dans la maison de Roquevert, des ombres indistinctes qui allaient et venaient, derrière les rideaux des fenêtres.

II

Le vieil acteur s'était laissé tomber, écrasé, sur le canapé en arrivant dans un petit salon du rez-de-chaussée, et là, essoufflé, la voix prise, cherchant autour de lui, quelqu'un qui n'y était pas et qui l'inquiétait.

—Va voir si ta mère est couchée, avait-il dit à Henri.

Il ressemblait maintenant à un être brisé et tombé plus qu'à un vainqueur. On eût dit un athlète terrassé, ne pouvant reprendre ses forces. Et l'athlète ici était vieux, malade. Ces dernières acclamations, l'effort fait pour traverser la place, cette grappe humaine traînée derrière et criant, avaient achevé de lui ôter ses forces. Maintenant, courbé en deux, ses mains entre-croisées et appuyées sur son cœur qui palpitait dans sa poitrine comme le battant d'une cloche lancée à toute volée, Roquevert payait par une atroce souffrance toute l'acuité de la joie éprouvée.

Et pourtant, chose bizarre, quoique à demi anéanti, il se sentait, à l'estomac, un tiraillement violent. Un désir lui venait: il avait faim.

Le souvenir des modestes soupers pris autrefois, au théâtre, en tête-à-tête avec sa femme, tandis que l'enfant dormait, à côté, dans sa chambre; la saveur même de ces poulets froids du temps jadis, lui revenait. C'était comme le mirage de la santé, de la jeunesse aussi. Lui qui, depuis des années, avait perdu l'appétit, vivant de peu et sans goût, il se fût,—que c'était curieux!—volontiers mis à table maintenant. Lorsque Mme Roquevert, roide et silencieuse dans sa robe de laine traînant sans bruit, entra dans le petit salon, suivie d'Henri qui l'amenait, Roquevert demanda, avec l'espèce de désir âpre et de mauvais aloi des malades:

—Y a-t-il quelque chose à manger, Geneviève?

Mme Roquevert ne répondit pas. Elle regardait le vieillard avec une sévérité triste. Une sorte de lutte intérieure donnait à ses yeux une expression difficile à saisir. Il y avait là beaucoup de pitié et un peu de colère. Grande, frêle, pâle comme une statue de cire, les yeux d'un bleu atone, sans sourcils, et presque sans cils, rouges et comme gonflés par les larmes, quoique personne ne vit jamais Geneviève pleurer, Mme Roquevert, dans son éternelle robe de cachemire noir, sur laquelle un col plat et des manchettes étroites découpaient leurs blancheurs, raides comme la coiffe d'une religieuse, gardait devant son mari brisé de fatigue, comme devant toutes les complications de la vie, une muette et correcte attitude où on ne savait quelle bienveillance latente assez confuse, qu'on devinait plutôt qu'on ne sentait, était comme étouffée sous une [illegible] épaisse de froideur voulue.

Glaciale, au lieu de répondre à Roquevert, elle ouvrit la porte qui, du petit salon où le comédien était entré, donnait dans la salle à manger, et, sous une suspension à abat-jour d'opale, à la lumière de la lampe en porcelaine, en forme de gourde et d'un bleu foncé, Roquevert aperçut la nappe mise, et trois couverts attendant, attendant autour de plats servis d'avance.

Il y avait dans ce souper tout apprêté quelque chose de riant et de coquet, avec les fruits sur l'assiette, savoureux et frais, et le vin vieux montrant son bouchon plein de poussière et sa calotte de toiles d'araignées, cette perruque des vieilles bouteilles.

—Allons, dit joyeusement le comédien, je vois que tu ne m'en veux pas trop, Geneviève, d'avoir sacrifié à Satan, à ses pompes et à ses œuvres! Et tu t'es souvenue, ma pauvre vieille amie, des soupers d'autrefois, où nous mangions à belles dents, les soirs de *premières*.

Il s'était levé, oubliant soudainement et prenant dans ses mains qui brûlaient les froides mains de cette femme qui, à quarante-cinq ans, avait l'air d'en avoir soixante; il l'avait attirée à lui, mettant sur le front d'un jaune d'ivoire de Geneviève un baiser où il y avait encore sous la cendre de l'âge et de l'amitié un peu de la flamme des heures d'amour. Mais elle resta encore muette et roide, se dégagea lentement et fit d'un geste bref à Roquevert et à Henri signe de la suivre.

—Elle ne me pardonnera pas facilement cette représentation, dit alors le comédien tout bas, en se penchant à l'oreille de son fils.

Il haussa gaiement les épaules et s'assit, dépliant sa serviette en poussant un ah! de satisfaction, en face de Geneviève, à côté de Henri. Tout en découpant une tranche de roastbeef, il regardait sa femme. Elle avait l'air d'une de ces pleureuses de marbre qu'on voit drapées de vêtements aux plis droits, sur les vieux tombeaux. Elle avait une transparence nacrée, une chair molle et exsangue, aux reflets bleuâtres, comme si la mort l'eût déjà frappée, et où il semblait que les doigts, en l'effleurant à peine, eussent marqué leur empreinte. L'œil aussi avait, dans sa clarté pénétrante, le même éclat métallique et dur. Il ne livrait rien de la pensée intérieure, et il allait au fond du regard d'autrui, comme un stylet d'acier se fût enfoncé en pleine chair. Le nez long, aux narines légèrement rosées, et qui busqué laissait se dessiner sous l'épiderme transparent les lignes blanchâtres des cartilages, descendait net et coupant les arêtes sculptées vivement sur une bouche aux lèvres minces, à peine colorées, tirées aux coins, tristes et languissantes, surmontant un menton ferme et volontaire, malgré les longs plis des joues qui, pourtant maigres, tombaient le long de cette figure. Des deux côtés du front osseux, d'un ton de vieil ivoire veiné de jaune, les cheveux, dont le blond passé et incolore se plaquait de longues mèches blanches, s'aplatissaient en deux larges bandeaux formant l'encadrement naturel et comme la coiffure de cette tête pensive, implacable et désolée. Le cou en sortait, avec des sillons tracés dans la mollesse de la peau, du grand col plat sur lequel apparaissait un cordonnet de cuir tressé s'enfonçant dans la poitrine creuse et supportant sans doute quelque médaille, un reliquaire béni ou un scapulaire.

Elle demeurait toujours silencieuse pendant que Roquevert racontait, en mangeant et en s'animant, ses impressions de la soirée. On eût dit que Mme Roquevert n'écoutait point, n'entendait pas.

—Tu ne manges rien, mère? lui demanda Henri au bout d'un moment.

Elle répondit par un signe de tête.

—Tu as tort, fit Roquevert, ce roastbeef froid est excellent. Je le dévorerais tout entier avec un appétit de collégien! Donne-moi ton assiette, Geneviève, et tiens-moi compagnie! Voyons! [illegible]

—[illegible] dit froidement Mme Roquevert, [illegible]

(A suivre.)

[illegible] dans le [illegible] des chaussures au Magasin Rouge, coin des rues Royale et Dumaine.

482476